

Cotonou, Bénin, 21 février (Infosplusgabon) - Un groupe de plusieurs organisations de la société civile béninoise a lancé, ce mardi soir, une pétition pour la collecte de signatures afin d'exiger du gouvernement et du parlement le respect du code électoral.

Ces Osc qui, en janvier dernier, avaient fait une sortie médiatique pour évoquer le non-respect de la décision de la Cour constitutionnelle qui demandait aux parlementaires la désignation de leurs représentants devant siéger au Conseil d'orientation et de supervision (Cos) de la Liste électorale permanente informatisée (Lépi) conformément aux exigences du code électoral, déplorent que deux mois après cette décision de la Cour, le parlement n'ait toujours rien fait.

Elles lancent une pétition pour la collecte de signatures afin de démontrer au parlement béninois et au président de la République, « l'appel populaire à se conformer au code électoral et à la décision de la Cour constitutionnelle dans l'intérêt supérieur de la nation et de la paix durable au Bénin ».

Ces Osc prennent à témoin toutes les institutions de la République, tous les corps constitués de la nation, toutes les sensibilités sociopolitiques, le peuple béninois tout entier et la Communauté internationale dans son ensemble sur la situation d «'incertitude critique à laquelle expose notre pays, la non désignation des membres du Cos-Lepi en violation du code électoral et de la décision de la Cour constitutionnelle du 12 décembre 2017 ».

« Le risque de la non organisation à bonne date des élections et dans les conditions légales prescrites par notre constitution, le risque d'une décredibilisation des Institutions de la République, la fragilisation de l'ensemble du système démocratique béninois, du fait de la non-exécution répétée des décisions de la Cour constitutionnelle, seule garante du fonctionnement normal et régulier de nos Institutions, le risque de la violation des droits humains notamment les droits civils et politiques des citoyens, le risque d'une implosion sociale avec des implications politiques imprévisibles et non maîtrisables », sont, entre autres, des inquiétudes soulevées par les Osc signataires de la déclaration.

Elles appellent à l'urgence d'une solution en demandant « expressément » au président de l'Assemblée nationale de procéder sans délai à la désignation des membres du parlement devant siéger au Cos, au président de la République de veiller scrupuleusement au respect de la constitution, et à toutes les parties prenantes de prendre toutes les dispositions idoines pour la désignation et l'installation des membres de cette institution.

Les Osc appellent toutes les Béninoises et tous les Béninois à une veille accrue afin que leurs « mutismes d'aujourd'hui n'accouchent pas, pour notre pays, de lourdes conséquences dès 2019.

« En tout état de cause, par la présente déclaration, la société civile entend alerter sur des faits aussi préoccupants que préjudiciables à la jouissance des droits civils et politiques, ainsi qu'à l'enracinement de notre processus démocratique ».

La déclaration a été signée par “SOCIAL WATCH BENIN”, “WANEP-BENIN”, « CHANGEMENT SOCIAL BENIN » (toutes des regroupements d’ONG) et “AMNESTY INTERNATIONAL BENIN ».

FIN/INFOSPLUSGABON/ART/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon